Commune de Saint-Nazaire-les-Eymes

Département de l'Isère

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-127



L'an deux mille vingt-quatre, le 15 octobre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Nazaire-les-Eymes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Madame Michèle FLAMAND, Maire.

Nombre de conseillers	Présents :				
municipaux :	Mmes FLAMAND, LAMBINET, PERROUD,				
- En exercice : 21	MM. ANCELIN, BENOIT, BERNE,				
- Présents : 15	Mmes AMBLARD, BOUZON, MENEAU-COUDRY, PONCET				
- Absents : 6	MM. CHARPENTIER, GIRAUDIN, PAGNIER, PERRIER, VERDURAND				
Dont Pouvoirs : 3					
- Votants: 18	Absent(s) excusé(s) avec ou sans pouvoir(s)				
	Mme MOUNIER (pouvoir à Claude BENOIT)				
	Mme STUMPF (pouvoir à Catherine LAMBINET)				
Date de convocation du	M CORCELLI (pouvoir à Valérie PERROUD)				
Conseil:					
	Absent(s) non excusé(s)				
Le 9 octobre 2024 Mme ROCH					
MM DA SILVA , GARCIA					
	Secrétaire de séance : Janine PONCET				

Objet : Aménagements de voirie Chemins du Piat et de Retour - Demande de subvention auprès du Département de l'Isère au titre de la dotation territoriale (TT 91)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Vu les études fournies par le maître d'œuvre du projet,

Vu les catégories d'opérations éligibles à la dotation territoriale Grésivaudan du Département de l'Isère,

Considérant que ce dossier est le premier déposé par la commune en 2024 au titre de la dotation territoriale,

Madame le Maire expose qu'en raison de la livraison de l'opération immobilière aux Eymes en 2025, la commune va réaliser des travaux d'aménagement de voirie Chemins du piat et de Retour.

Le montant prévisionnel des travaux d'après les études de maîtrise d'œuvre est de 563 623 € HT, soit 676 347 € TTC.

Les travaux se dérouleront en 2025.

Les travaux consisteront à :

- Elargir le Chemin du Piat
- Enfouir les réseaux aériens des Chemins du Piat et de Retour
- Créer un carrefour à feux entre le Chemin du Piat, la Route de Chambéry et la RD 30

- Réaliser des aménagements en faveur des modes doux
- Réaliser des aménagements pour réduire la vitesse Chemin de Retour

Les travaux prévus dans cette opération relèvent des axes 1.2 « Aménagements de sécurité et de multi-modalité » et 2.3 « Bâtiments, espaces et patrimoines publics » de la dotation territoriale versée par le Département de l'Isère.

C'est le cas notamment des cheminements modes doux, les aménagements améliorant la capacité et la sécurité, du renforcement de structure, des trottoirs et passages piétons, de la signalisation routière.

Le taux de subvention est de 20% des dépenses éligibles plafonné à 75 000 €. Les dépenses éligibles sont évaluées à 391 000 €.

Il est donc proposé de solliciter une subvention de 75 000 €.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Libellé	Montant HT	Montant TTC
Dépenses totales	563 623 €	676 347 €
Recettes totales : - Département (dotation	75 000 €	75 000 €
territoriale) - Etat (DETR, sollicitation 2025)	78 200 €	78 200 €
- Commune (autofinancement)	410 423 €	523 147
TOTAL	563 623 €	676 347 €

Ainsi, Madame le Maire propose :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- → de solliciter une subvention de 75 000 € au Département de l'Isère au titre de la Dotation Territoriale pour les travaux d'aménagement de voirie Chemins du Piat et de Retour,
- ➢ de l'autoriser à effectuer toutes démarches et à signer tout document pour la demande de subvention.

Adoption:

- par 17 voix pour,
- par 1 abstention (Mme MENEAU-COUDRY)

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme,

En Mairie le 16 octobre 2024

Mme le Maire, Michèle FLAMAND

Certifié exécutoire le 1710 2024 (application de l'article L 2131-1 du CGCT)

L'affichage ayant été effectué le 17110 | 2024

la délibération ayant été télétransmise en Préfecture le 17/10/2024

+ 038-213804313-2026-10-15-del-2026-127. DE

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut être contestée auprès du Tribunal Administratif par un recours contentieux dans le délai de deux mois à partir de la date exécutoire de ce document. Dans ce même délai, un recours gracieux peut également être déposé auprès de l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de quatre mois vaut rejet implicite).

Acte à classer

del-2024-127

1

2

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2024-10-17T14-38-44.00 (MI256288285)

Identifiant unique de l'acte :

038-213804313-20241015-del-2024-127-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

Aménagements de voirie des chemins du Piat de de Reserve.

- Demande de subvention auprès du Département de la re

au titre de la dotation territoriale

Date de décision :

15/10/2024

Certifié

Conforme

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

9. Autres domaines de competences

9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte:

2024-127 SubventionCD38-

CheminsPiatRetour.PDF

Multicanal: Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 17/10/24 à 14:38

Date 17/10/24 à 14:38

Date 17/10/24 à 14:43

Par D'ASCOLI Sylvie

Par D'ASCOLI Sylvie



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

A déposer auprès de la Maison du Département, avec un courrier sollicitant l'aide du Département

au plus tard le: 31/10/2024

MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Saint Nazaire Les Eymes

INTITULE et LOCALISATION du PROJET:

Aménagement chemin du Piat et chemin de Retour

1 – Descriptif de l'opération :

Le Maitre d'ouvrage décrit ici l'opération en démontrant sa cohérence avec les dispositifs en vigueur :

- Pour la dotation territoriale (thématiques prioritaires retenues par la conférence du territoire dans son règlement),
- Pour la dotation départementale.

Dispositifs détaillés consultables sous : https://www.isere.fr/aides-aux-collectivites-en-investissement

Certaines pièces complémentaires pourront être requises par le Département afin de vérifier sa cohérence avec ces dispositifs ou justifier la conformité du dossier avec les dispositifs dont il est gestionnaire pour le compte d'un tiers (Europe, Etat, Agence de l'eau).

La Direction territoriale dont dépend le maitre d'ouvrage est à disposition pour accompagner la constitution du dossier de demande de subvention.

Adresse sous: https://carto.isere.fr/carte_interactive/index-mobile.html

L'opération, située Chemin du Piat, Chemin de Retour, consiste à aménager ces deux voiries et permettre la sortie du Chemin du Piat sur la RD 1090.

Suite à une étude de circulation réalisée sur l'ensemble de la commune, une des priorités est de modifier le sens de circulation sur le chemin du Piat (passage de sens unique descendant à sens unique montant), afin de supprimer le raccourci existant depuis la RD 1090 et passant à travers la commune pour accéder à l'autoroute (raccourci emprunté par de nombreux véhicules, circulant à une vitesse importante). Un aménagement avec des feux sera réalisé sur la RD 1090 afin de permettre le débouché en sécurité du Chemin du Piat sur la RD 1090, et de prendre en compte la RD 30 en provenance du Plateau des Petites Roches. Ces feux permettront aussi de sécuriser la traversée des piétons sur cet axe à grande circulation.



Un ensemble immobilier (41 logements, livraison prévue au printemps 2025) est en cours de construction le long des Chemins du Piat et de Retour, il est donc prévu de le prendre en compte. La voirie chemin du Piat sera élargie à 5m, le cheminement piéton sera sécurisé.

Un giratoire franchissable sera mis en place sur le carrefour Piat-Retour.

Sur le chemin de Retour, des aménagement type alternat seront mis en place pour apaiser la circulation.

Ces travaux seront coordonnés avec l'enfouissement des réseaux secs réalisés par le TE 38 sur chacun de ces deux chemins.



2 - estimatif du cout des travaux (HT) :

L'estimatif doit être présenté de manière à permettre le calcul de la subvention en cohérence avec la définition du dispositif dont il relève.

Postes de dépense (détails à fournir)	Lots	Montant HT
Aménagement de voirie		205 930,00 €
Mise en place des feux		153 200,00 €
Eclairage Public		29 530,00 €
Enfouissement réseaux secs (TE 38)		143 093,00 €
Maîtrise d'œuvre (Grési-Etudes + Ceryx)		31 870,00 €
Total		563 623,00 €
TOTAL ELLIGIBLE		391 000,00 €

3 - Echéancier et durée de l'opération :

Date de début des travaux (préciser l'année et le trimestre) : quatrième trimestre 2025

Date de fin des travaux (préciser l'année et le trimestre) : quatrième trimestre 2026

4 - Plan de financement :

Financement	Montant de la subvention	Date de la demande	Date d'obtention (le cas échéant)
Département	75 000,00 €	Octobre 2024	
Région			
Etat	78 200,00 €	Janvier 2025	
Union Européenne			
Autres financements publics (préciser)			
Sous-total (total des subventions publiques)	153 200,00 €	Octobre 2024	
Autofinancement	237 800,00 €		



TOTAL (dépenses éligibles)	391 000,00 €		
(,			

N.B. : Les coûts doivent être inscrits HORS TAXES

Ce plan de financement sera à actualiser lors de la demande de paiement.



Je soussigné Michèle FLAMAND

Maire (ou Président) de Saint-Nazaire-les-Eymes

- Atteste sur l'honneur :

- être habilité par une délibération du ⁽¹⁾ conseil municipal en date du 15 octobre 2024 m'autorisant à solliciter l'aide du Département
- avoir sollicité ou reçu toutes les autorisations nécessaires à sa réalisation
- que l'opération n'a pas connu de début d'exécution et m'engage à ne pas la commencer avant que le dossier n'ait fait l'objet d'une autorisation de démarrage des travaux par le Département ou soit inscrit en programmation indicative de la dotation territoriale

- M'engage :

- le cas échéant, à adresser les pièces complémentaires nécessaires à l'instruction des dossiers demandées par les services du Département (notamment plans et estimatifs détaillés) et à actualiser le plan de financement lors de la demande de paiement.
- à respecter les règles d'affichage de l'aide du Département, (conformément au règlement adopté par l'assemblée départementale), notamment si la subvention dépasse un montant de 30 000 €, à afficher son soutien par :
 - o un panneau, dès le démarrage du chantier et jusqu'à 15 jours après son terme,
 - et s'il s'agit d'un bâtiment, une plaque permanente, installée au terme des travaux ou au plus tard pour son inauguration.

Ceux-ci seront mis à disposition par votre direction territoriale.

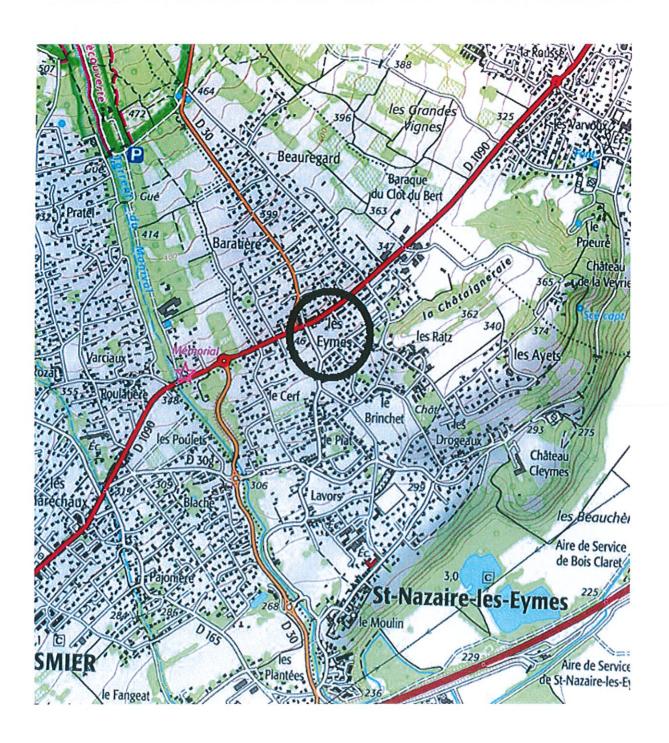
A Saint-Nazaire-les-Eymes le 21 octobre 2024

Signature et cachet

Damand

(1) conseil municipal, conseil communautaire etc.

Plan de situation du projet





TELETRANSMIS

Commune de ST NAZAIRE LES EYMES *******

Département de l'Isère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille onze, le 18 octobre, le Conseil municipal de la commune de ST NAZAIRE LES EYMES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Janine DUBUS, maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL: 11 octobre 2011 NOMBRES DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE: 18

PRESENTS: Nombre d'élus présents : 13

Mmes DUBUS, FLAMAND, HENOFF, MM. AMBLARD, SALLES, SAURY Mmes JOST, MONTALAN, PRIN,

M, CLARY, DUMOULIN, FERRIEU, TIXIER

ABSENTS EXCUSES:

Nombre d'élus absents : 5 dont 1 pouvoir Mme s GIOVANNINI, PELEN, SLAMA (pouvoir à Mme HENOFF)

M. LAURENT, SCHWARZENBACH,

Nombre total de votants : 14

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Véronique HENOFF

DELIBERATION Nº 2011-094

Objet : Classement des voiries communales et inventaire de chemins Ruraux - mise à jour (TT 832)

Pour: 14	Contre: 0	Abstention: 0

Vu le Code général des collectivités territoriales, en particulier l'article L 2121-29,

Vu la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 et notamment l'article 62 modifiant l'article L 141-3 du code de la voirie routière,

Vu le code de la voirie routière, en particulier les articles L 141-1 à L 141-9 et L 161-1 à L 161-2,

Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur nº 426 du 31 juillet 1961,

Vu le classement des voiries opéré sur la commune de Saint-Nazaire-les-Eymes, objet des délibérations n° 014-84 du 3/09/1984, 002-85 du 10/01/1985, 003-85 du 7/03/1985 et 007-85 du 25/04/1985.

Vu la convention d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire conclue avec la commune de Saint-Nazaire-les-Eymes et l'aide apportée par la DDT – service aménagement Sud Est – pour la mise à jour du classement de la voirie communale,

Considérant que depuis le classement qui a eu lieu en 1985, de nouvelles voiries ont été créées et qu'il y a lieu de procéder à une mise à jour du tableau de classement des voiries communales et inventaire des chemins ruraux,

Considérant que l'article L 141-3 du code de la voirie routière prévoit désormais que les procédures concernant le classement ou le déclassement des voiries communales sont dispensées d'enquête publique préalable, sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurée par la voie,

Considérant que la mise à jour proposée du tableau de classement des voiries communales et des chemins ruraux ne nécessite pas d'enquête publique dans la mesure où elle ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurée sur les voies comme prévu par l'article L 141-3 du code de la voirie routière,

Considérant qu'il a été satisfait à toutes les formalités prescrites par la loi, notamment les voies présentant les caractéristiques nécessaires pour être classées dans le domaine public communal,

Sur proposition de Monsieur Gérard AMBLARD, adjoint chargé des travaux, de la sécurité et de la voirie,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

approuver le classement dans le domaine public communal des sections figurant au tableau de classement des voies communales et sur la carte du réseau des voies communales et chemins communaux, documents annexés à la présente délibération. Les voies communales seront dorénavant de 21,317 km et les chemins ruraux de 8, 890 km,

o autoriser Madame le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires et formalités en vue du classement effectif des sections susmentionnées dans la voirie communale. Une large information sera faite auprès de la population, notamment par le biais d'un affichage sur tous les panneaux municipaux. La présente délibération sera également transmise au service de la DDT 38 et au service du cadastre.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

En Mairie le 20 octobre 20 11 Mme le Maire NOTAIR Janine DUBUS

Gertifié exécutoire le 24/10/11 (application de l'article L 2131-1 du CGCT)

Comme executoire le 24110111 (application de l'article L 2131-1 du . L'affichage ayant été effectué le 24110111
Les la délibération ayant été télétransmise en Préfecture le 24110111
En la délibération ayant été télétransmise en Préfecture le 24110111
En le 038-213804313- 2011018 - del - 2011 - 094. DE

77 Délais et voies de recours : 3 30 115 con le 18 de la présente délais et voies de recours contentieux dans le délai de deux mois à partir de la date exécutoire de la decument. Dans ce même délai, un recours gracieux peut également être déposé auprès de l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de quatre mois vaut rejet implicite).

PREFECTURE DE L'ISERE

27 OCT. 2011

SERVICE DU COURRIER

TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

B - Chemins ruraux

Commune de Saint Nazaire Les Eymes

: · ; .

Chemin pédestre forestier ou agricole Chomin pédestre forostier ou agricole Chemin pédestre forestler ou agricole Chemin pédestre forestier ou agricole Chemin pedestre forestier ou agricole Chemin pédestre forestier ou agricole Chamin pédestre forestier ou agricole Chemin pédestre forestier ou agricole Chemin pédestre forestier ou agricole Chemin pédestre forestier ou agricolo 650,00 1210,00 560,00 00'066 2515,00 Longueur 211,00 Š ż Š Š Rappel des anciens chemins incorpores à chaque voie communale Chemin de la Plaine les Grandes lles Chemín de Bois Claret à Bernin Ancienne appellation Chemin des Grandes lles Chemin de Bois Claret Chemin des Écureulls Chemin de Bigillon Chemin de Lalouta Allèo des Mésange Chemin du Bel Air Chemin du Silos NO Š Š S Š Date S Š S Š S Classemen Š ż Š Š Š Š NC ż Š ż Catégorio Š ż Š Š Š SC S Š Š ò Date de classement × × × × × × × × × × Longueur Largeur estimée en m 3,00 3,00 3,00 3,00 3,00 3,00 3,00 3,00 3,00 3,00 1 350,00 1 620,00 1615,00 2 530,00 385,00 435,00 105,00 240,00 515,00 95,00 Commence à la VC 60 et se termine en limite de la commune de Bernin. Commonce à la VC 26 et se termine à la VC 28 Commence à la VC 54 et se termine à la vc 59 Commonco à la vc 6 et se termine à la vc 7 Commonce au CR 07 et se termine au CR 08 Commence à la RD 30 et se termine à la VC 14 Commence à la VC 60 et se termine sans issue Commonco et se termine à la VC 60 Commence à la VC 02 et se termine sans issue Commence au CR 08 ot so termine sans issue Désignation du point d'origine des principaux lieux traversés ou repères du point d'oxtrémitè Chemin rural de la Plaine les Grandes. Ites Chomin rural do Bois Claret à Bernin Chemin rural de l'Allée des Mésange Chemin rural des Grandes lles Chemin rural de Bois Claret Chemin rural des Écureuils Appellation Chemin rural de Bigillon Chemin rural de Lalouta Chomin rural du Bel Air Chemin rural des Silos N" d'ordre 10 ဖ ಯ Ø m 4 D C

NC*: Non connue X: indiquer la date de la délibération

8890,00

TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES d'adélibération n° 20 (1.05 (2.00 du mise 2000 du mis vu, pour être annexé à :

Parking : 16 * 14ml = 224 m² 10 places de stationnement Longueur Š S Š Š Š ģ Š Š Š Š ż S Š ģ Rappol des anciens chemins incorpores à chaque voie communale Classement Ancienne appellation Chemin du Pré de l'Achard Chemin des Tourterelles Chemin de Beauregard Allées du Saint Eynard Chemin du Ferronnier Chemin dufRivasson Chemin de Baratière Chemin des Pinardes Chemin de la Limito Allées des Eyminées Chemin desi Noyers Chemin du Corbeau Chemin du Pierrier Chemin des!Amis S Š Š S Š ġ Š Š Š Date Š Š Š ģ ģ S ģ Numéro Š Š Š Š ġ Š ģ ģ Š Š Š ģ Catégorie ģ Š ģ Š Š Š ż Š ģ Š ż ż Š Š Page T'de 4 Dato de classement × × × × × × × × × × × × × × 4,00 Largeur 5,00 4,30 4,00 4.00 3,00 5,00 4,00 6,00 3,00 4,70 3,00 4,30 3,00 4,00 Longueur estimée en m 355,00 365,00 110,00 190,00 215,00 160,00 100,001 235,00 1 180,00 270,00 160,00 40,00 80,00 dommence RD 1090 et se termine su CR 02 Commenco à la RD 30 et se termine sans issue Commence á la RD 30 et se termino sans Issuo Commonco à la RD 30 et se termine à la VC 13 Commence à la RD 30 et se termino à la VÇ 01 commence à la RD 30 et se termine à la RD 1090 Commence à la ve 49 et se termine à la place de l'église Commence à la RD 30 et se termine en voie privée Commence à la RD 30 et se termine à la RG 1090 commence à la RD 1090 et se termino sans issue dommence à la RD 1090 et se termine sans issue Commence à la RD 30 et se termino à la VC 01 Commence à la VC 01 et se termine en vole privée Commence à la VC 01 et se termine en voe privée Commence à la VC 01 et se termine en voie privée Désignation du point d'origine des principaux lleux traversés ou repères du point d'extrémitè Commune de Saint Nazaire Les Eymes Chemin du Pré de l'Achard Chemin de Beauregard Chemin des Tourterelles Allees du Saint Eynard Appellation Chemin du Ferronnier Chemin du Rivasson Chemin de Baratière Chemin des Pinardes Allees des Eyminoes Chemin de la Limite Rue place de l'église Chemin des Noyers Chemin du Corbeau Chemin du Pierrier Chemin des Amis Nº d'ordre 14 15 17 17 5 10 တ O 2 0 1v 'n **C1** -

Appellation		Désignation du point d'origino des principaux lieux traversés ou repères du point d'extrémité	Longueur estimée en m	Largour moyenne	Date de classement	R Catégorie	Classement Numéro	lens chemins Date	Rappel des ancients chemins incorporés à chaque voie communale Classement Ancienne appellation Numéro Date	Longueur	Observations	
Chemin de Chalandrier	1	Commence à la RD 1090 et se termine en voie privée	240,00	4,00	×	, NG	NC	N	Chemin de Chalandrier	Ş		
Chemin de Prè Figaroud	1	Commence à la RD 1090 et se termine en limite de la commune de Bernin	390,00	3,50	×	NC.	ė Š	Š	Chemin de Pré Figaroud	So		
Chemin Z.A. Pré Figaroud	1	Commence à la VC 17 et se termine a la ZA Pre Figaroud	40,00	00'9	×	Š	S	.ON	Chemin Z.A., Pre Figaroud	NO.		
Chomin des Ratz		Commence à la RD 1090 et se termine à la V¢ 25	535,00	4,00	×	NC.	NC	Š.	Chemin des Ratz	Ď _Z		
impasse de la Borgerie		Commence à la VC 19 et se termine sans issue	65.00	3,00	×	ò	NO	Ů	Impasso de la Bergerie	Ď.		
Chemin du Pied du Bois		Commence à la VC 19 et se termine sans issue	195,00	3,00	×	Ů	Ď	Ď	Chomin du Pied du Bois	ģ		
Chemin du Cheminet		Commence à la VC 19 et se termine à la VC 33	165,00	3,50	×	, N	Ş	Š	Chemin du Cheminet	SV		
Chemin de la Chataignerie		Commence à la VC 19 et se termine sans issue	45,00	4,00	×	NO	ů	Š	Chemin de la Chatalgnerie	ğ		
Chemin de la Ferme Fleurie		Commence à la VC 19 et se termine sans Issue	45,00	3,00	×	ů	Š	ģ	Chemin de la Ferme Fleurie	Ş		
Chemin du Mollard		Commence à la VC 19 et se termine à la VC 33	130,00	4,00	×	ů	Ö	į.	Chemin du Mollard	N		
Chemin de la Veyrle		Commence à la VC 25 et so termine en limite de la commune de Bernin	00,000	3,00	×	S	ò	Š	Chemin de la Vayrie	Š		
Chemin de la Colline		Commence à la VC 26 et se termine sans issue	165,00	2,00	×	Ď	Š	Š	Chemin de la Colline	Ď	-	
Chemin des Ayots		Commence à la VC 26 et se termine au CR 03	R 480,00	5,00	×	NO.	V	Ŋ	Chemin des Ayets	Ď		
Chemin du Theys		Commence à la VC 26 et se termine à la VC 28	135,00	2,00	×	NG.	Ö	Ď2	Chemin du Theys.	ė į		
Chemin du Piat		Commence à la RD 1090 et se termine à la VC 40	la 670,00	3,00	×	Š	N	Ď	Chemin du Piat	Ď.		
Chomin de Retour		Commonco à la VC 30 et se termine à la VC 19	370,00	4,00	×	ů	Ď	ģ	Chemin de Rotour	Ď		
Chemin de la Maine		Commonce à la VC 30 et se termine à la VC 49	885,00	4,50	×	NC. Dane 2 de 4	NO	NO	Chemin do la Mairie	Š.		
									_:			8

Commence à la VC de ca se servince à la VC				Longueur	1	q	9	Rappel des anci-	ens chemins i	Rappel des anciens chemins incorporés à chaque voie communale	e	Observations	٠,٠
Commonance à la VC 23 et ca bernine à la C 23 et ca bernine à la C 23 et ca bernine à la VC 23 et ca bernine à la C 24 et ca		Appellation		estiméo en m	moyenne	de classement		Numero	Date	Ancienne appellation			
Commerces à la VC 25 de sea termine state SS,DO 3,00 X NC NC NC Chemin de la Cinea del Cinea de la Cinea de la Cinea del Cinea de la C	0	Chemin du Brinchet	Commence à la VC 32 et so tormine à la VC 25	275,00	3,50	×	S	Ď		Chemin du Brinchet	Ď _N		1
organization of the control		Impasse du Vieux Puits	Commence à la VC 33 et se termine sans issue	55,00	3,00	×	ò	Š	N	Impasse du Vieux Puits	į,		
Pour Commence à la VC 30 et se termine à la Cago de se termine à la Cago de se termine à la VC 30 et se termine à la		Chemin de la Croze	Commence à la VC 25 et se termine à la VC 55	355,00	4,00	×	Ö	ò	Š.	Chemin de la Groze	Ď		
Commence & 10 VCS of size termine sins Sizo O Sizo X NC NC Chemin du Val Char NC		Chomin de Ple à Pour	Commenco à la VC 35 et se termine à la VC 40	230,00	3,00	×	NC.	Ď	SC	Chemin de Ric à Pour	Ď.		T
Commerce à la VC 37 et se termine sains (130,00 4,00 X NC NC NC Chemin de Val Clear NC NC Chemin de Val Clear NC NC Chemin de Touvière NC Chemin de Touv	-	Chemin du Cerf	Commence RD 1090 et se termine à la VC	555,00	4,00	×	ò	N	NO	Chemin du Cert	Ď.		
Commence à la VC 37 et se termine à la VC 32 et se termine à la VC 32 et se termine à la VC 40 et se termine à la VC 42 et se termine à la VC 43 et se termine à la VC 44 et se termine à la VC 45	1	Chemin du Val Clair	Commence à la VC 37 et se termine sans légue	130,00	4,00	×	ò	NC	Ď	Chemin du Val Clarr	SON NO.		T
Commence on limite de la commune de Sing Sing Sing Sing Sing Sing Sing Sing		Impasse de la Noyerale	Commence à la VC 37 et se termine sans issue	250,00	3,00	×	Ď	S	Ş	Impasso do la Noyeraie	Ď _Z		
Commence à la VC 40 et se termine à la VC 40		Chemin de Touvière	Commence en limite de la commune de Saint Ismier et se termino à la VC 52	970,00	00'9	×	NO.	NO	Š	Chemin de Touvière	ò		T
Commence à la VC 40 et se termine à la VC 40 et		Alièe du Pio Vert.	Commence à la VC 40 et se termine sans issue	70,00	3,00	×	Ď	NC.	Š	Alike du Pic Vert	Ď		T
Commence à la VC 42 et se termine à la VC 43 et se termine à la VC 43 et se termine à la VC 45 et se termine à la VC 46		Chemin de Pró Barrau	Commence à la VC 40 et se termine à la VC 43	240,00	3,00	×	Š	_O N	ŊĊ	Chemin de Pré Barrau	Ď.		T
Commence à la VC 43 et se termine à la 90,00 3,50 X NC" NC" Chemin du Routeir NC" NC" NC" Chemin du Routeir NC" NC" NC" Chemin du Manival NC"	1	Chemin de Lavors	Commence à la VC 42 et se termine à la VC 32	315,00	3,50	×	V	Š	Š	Chemin de Lavors	Š.		
State	1	Chemin du Routoir	Commence à la VC 43 et so termino à la VC 45	00'06	3,50	×	, O	ΰν	ģ	Chemin du Routoir	Ď _N		
Commence à la VC 46 et se termine à la VC 46		Chemin Émile Gandy	Commence à la VC 32 et se termine en vole privée	240,00	n	×	į,	ò	Ď.	Chemin Émile Gandy	ON		
Commence à la VC-46 et se termine à la VC-46		Chemin du Manival	Commence à la VC 43 et so termine à la VC 49	00'089	e e	×	į,	Š	Ď	Chemin du Manival	NC		
Commence à la VC 46 et se termine sans 90,00 3,00 X NC* Impasso des Ruisseaux Gommence à la VC 46 et se termine à la VC 46 et se termine à la VC 500 X NC* NC* Chemin dulVillage	Section Service	Chemin do L'Étrait	Commence à la VC 46 et se termine en voie privée	130,00	in the same	×	Ů.	SON N	Ď	Chemin de L'Etroit		100	
Commence à la VC-46 et se termine à la 420,00 X NC° NC° Chemin dul Village VC 32		Impasse des Ruisseaux	Commence à la VC 46 et se termine sans issue		3,00	×	Š.	Š	Ş	Impasso dos Ruissoaux	NG		
t DOIT TOTAL		Chemin du Village	Commence à la VC 46 et se termine à la VC 32	420,00		×	N 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	Š N	Ö	Chemin du Village	NO.		

A
0
O
4
0
Ō
ū
O.

Largeur Date Classement Ancienne appellation Ancienne appellation
moyenne de classement
3,00 ×
X X
× 000's
× 00°5
× 00's
2,00 ×
3,00 ×
3,00 ×
3,00 ×
s,00
2 910,00 3,80 X
x 00'9
21 317,00

21 317,00

NC*: Non connue X: Indiquer la date de la délibération

SAINT NAZAIRE LES EYMES

Aménagement Chemin du Piat



Maîtrise d'œuvre - Conseil

DETAIL ESTIMATIF (20/09/2024)

N° des Prix	Désignation	U	Quant.	Prix Unitaires	Montant HT
	TRAVAUX PREPARATOIRES				
1,1	Installation de chantier	Ft	1,00	5 000,00	5 000,00
1,2	Signalisation temporaire de chantier	Ft	1,00	3 000,00	
1,3	Dossier de récolement	Ft	1,00		1 000,00
1,4	Constat d'huissier	Ft	1,00	800,00	800,00
1,5	Fourniture et pose panneau informations	U	2,00	450,00	900,00
1,6	Sondage pour repérage réseaux existants	Ü	6,00	200,00	1 200,00
1,7	Gestion DICT, piquetage et maintien du marquage	Ft	1,00	800,00	800,00
1,7	destion bior, piquetage et maintien du marquage	11	1,00	Sous Total	12 700,00
	TRAVAUX DE VOIRIE			Sous rotal	12 700,00
	Partie haute et élargissement				
2,01	Découpe de chaussée		200.00	6.00	1 740.00
		M	290,00	6,00	F. H. H. H.
2,02	Dépose bordure béton	M	40,00	8,00	320,00
2,03	Dépose panneau ou balise	U	7,00	100,00	700,00
2,04	Rabotage de chaussée	M2	250,00	6,00	1 500,00
2,05	Déblais en pleine masse	М3	340,00	18,00	6 120,00
2,06	Déblais évacués à la décharge	М3	340,00	16,00	5 440,00
2,07	Déblais bitumineux évacués à la décharge	M3	25,00	16,00	400,00
2,08	Compactage du fond de forme	M2	550,00	2,00	1 100,00
2,09	Géotextile	M2	550,00	2,00	1 100,00
2,10	GN ou GR 0/80	МЗ	280,00	32,00	8 960,00
	Mise à la cote regard <600	U	5,00	150,00	750,00
	Mise à la cote regard >600	Ü	7,00	180,00	1 260,00
	Remplacement tampon	U	2,00	200,00	400,00
	Mise à la cote chambre Télécom L2C	U	1,00		
50.655.10.000	Mise à la cote bouche à clef	1,000		200,00	200,00
		U	12,00	70,00	840,00
	Fo et pose Poteau Incendie (Tout compris)	U	1,00	3 800,00	3 800,00
	Bordures T2	М	140,00	45,00	6 300,00
	Bordures I2	M	20,00	50,00	1 000,00
	Bordures P1	M	15,00	39,00	585,00
2,20	Béton désactivé épaisseur 12cm	M2	0,00	70,00	0,00
2,21	Réalisation d'un muret	M	0,00	350,00	0,00
	Fourniture et Mise en place grillage rigide (H=1,6)	М	30,00	65,00	1 950,00
2,23	Occultation avec lames PVC	M2	0,00	55,00	0,00
	Haie vive	U	0,00	40,00	0,00
85	Grave concassée 0/25 (ép=0.05m)	M2	830,00	6,00	4 980,00
	BBSG 0/10 (180Kg/m2) finisher	T	150,00	130,00	19 500,00
	Plus value pour mise en œuvre manuelle	Ť	90,00	45,00	4 050,00
2,28	Raccord entre enrobés existants et nouvelles bordures	M		1,457	
	and transfer delight control of the first first result of the control of the cont		0,00	15,00	0,00
	Grenaillage enrobés	M2	160,00	16,00	2 560,00
	Terre végétale	M3	10,00	32,00	320,00
	Arbustes + toile payage	M2	20,00	50,00	1 000,00
	Fo et Po potelet	U	10,00	190,00	1 900,00
110000	Barrière de ville		25,00	350,00	8 750,00
2,34	Résine pépite	M2	20,00	35,00	700,00
2,34	Résine pépite bande largeur 0,4	M	140,00	25,00	3 500,00
2,35	Logo cycle	U	10,00	20,00	200,00
	Marquage spéciaux (nez d'îlot - zébra – passage piétons - cédez le passage)	M2	60,00	15,00	900,00
	Marquage bande continue ou discontinue	М	180,00	3,00	540,00
	Fourniture et pose de panneaux	U	5,00	350,00	1 750,00
	Fourniture et pose de panincaux	U	0,00	100,00	0,00
2,40	Dépose borne bois et plastique	U			
			3,00	50,00	150,00
	Mélange terre-pierre	M3	30,00	40,00	1 200,00
2,42	Engazonnement	M2	130,00	4,00	520,00
				Sous Total	96 985,00

N° des Prix	Désignation	U	Quant.	Prix Unitaires	Montant HT
	ECLAIRAGE PUBLIC				
	Le GC sera réalisé par le TE 38				
4,01	Installation de chantier	Ft	1,00	500,00	500,00
4,02	Signalisation du chantier	Ft	1,00	500,00	500,00
4,03	Mise hors tension du réseau d'éclairage public	Ft	1,00	300,00	300,00
4,04	Dépose luminaire existants avec sa crosse	U	3,00	150,00	450,00
4,05	Câble éclairage public U 1000 RO2V - 3G16	M	220,00	9,00	1 980,00 1 600,00
4,06	Fourniture et pose massif béton	U	5,00	320,00	
4,07	Fourniture et pose candélabre led, y compris raccordement	U	5,00	1 800,00	9 000,00
4,08	Fourniture et mise en place d'un boîtier classe 2 équipé d'un parafoudre dans chaque candélabre + raccordements	U	5,00	80,00	400,00
4,09	Raccordement sur câble existant (poteau béton)	U	1,00	250,00	250,00
4,10	Raccordement dans armoire éclairage	U	1,00	100,00	100,00
4,11	Fourniture et mise en place d'un parasurtenseur (Imax 40kA – In 20kA) dans le coffret d'éclairage existant	U	1,00	200,00	200,00
4,12	Fourniture et mise en place d'un disjoncteur différentiel 300mA dans le coffret d'éclairage existant	U	1,00	300,00	300,00
4,13	Certificat de conformité	U	1,00	600,00 Sous Total	
	Aménagement placette carrefour				
1,01	Démolition mur existant et seuils, y compris fondation	М	55,00	20,00	1 100,00
1,02	Arrachage dessouchage de la haie existante	Ft	1,00	1 500,00	1 500,00
1,03	Décapage terre végétale	M2	165,00	4,00	660,00
1,04	Fouilles en tranchée pour fondation	M3	25,00	20,00	
1,05	Déblai en pleine masse	МЗ	30,00	1000	
1,06	Déblais évacués à la décharge	М3	70,00		
1,07	Remise en place terre végétale	М3	20,00		
1,08	Engazonnement	M2	100,00		
1,09	Compactage du fond de forme	M2	40,00		
1,10	GN ou GR 0/80	M3	20,00	0.0000000000000000000000000000000000000	
1,11	Grave concassée 0/25 (ép=0.05m)	M2	40,00	None and Consens	an annual Mariana
1,12	BBSG 0/10 (150Kg/m2) mise en œuvre à la main	Т	6,00	180,00	1 080,00
2,01	Muret hauteur visible 50cm (coté trottoir) y compris fondation	М	30,00	290,00	8 700,00
2,02	Grillage panneau rigide hauteur 1,5m	М	30,00	The state of the s	
2,03	Haie vive	М	30,00	45,00	1 350,00
2,04	Mur maçonné hauteur visible 1,80cm (coté trottoir) y compris fondation + crépis 2 faces	M2	37,00	1	
2,05	Fourniture et pose Portillon	U	1,00		
2,06	Fourniture et pose, Portail pivotant 4 m (électrique)	U	1,00	9 000,00 Sous Tota	
	Mise en place des feux carrefour RD 1090 – RD 30 et				
E 04	chemin du Piat	М	200,00	250,00	50 000,00
5,01	Tranchée Réseaux	U	10,00		100
5,02	Chambres Tirage	U	6,00		
5,03	Poteaux équipés + câblage	U	8,00		
5,04	Potelets équipés + câblage Détection	U	7,00	1 00	
5,05	Contrôleur	U	1,00	V 20 - C	
5,06	Installation, programmation, essais, mise en service	Ft	1,00		
1,07	installation, programmation, essais, mise en service	1	1,00	Sous Tota	

. 7-

SAINT NAZAIRE LES EYMES

1 1 1 1 Y



Aménagement Chemin du Retour (section 1)

DETAIL ESTIMATIF (20/09/2024)

N° des Prix	Désignation	U	Quant.	Prix Unitaires	Montant HT
	TRAVAUX DE VOIRIE				
2,01	Découpe de chaussée	M	120,00	6,00	720,00
2,04	Rabotage de chaussée	M2	320,00	6,00	1 920,00
2,05	Déblais en pleine masse	МЗ	380,00	18,00	6 840,00
2,06	Déblais évacués à la décharge	МЗ	380,00		
2,07	Déblais bitumineux évacués à la décharge	МЗ	40,00	16,00	640,00
2,08	Compactage du fond de forme	M2	470,00	2,00	940,00
2,17	Bordures T2	M	80,00	45,00	3 600,00
2,25	Grave concassée 0/25 (ép=0.05m)	M2	440,00	8,00	3 520,00
2,26	BBSG 0/10 (180Kg/m2) finisher	Т	105,00	130,00	13 650,00
2,27	Plus value pour mise en œuvre manuelle	T	25,00	45,00	1 125,00
2,28	Raccord entre enrobés existants et nouvelles bordures	M	80,00	15,00	1 200,00
2,36	Marquage bande continue ou discontinue	M	60,00	3,00	180,00
2,37	Fourniture et pose de panneaux	U	11,00	350,00	3 850,00
2,39	Dépose borne bois et plastique	U	3,00	50,00	150,00
2,40	Mélange terre-pierre	МЗ	40,00	40,00	1 600,00
2,41	Engazonnement	M2	170,00	4,00	680,00
	901			Sous Total	46 695,00

N° des Prix	Désignation	U	Quant.	Prix Unitaires	Montant HT
4,01 4,02 4,03 4,04 4,05	ECLAIRAGE PUBLIC Le GC sera réalisé par le TE 38 Installation de chantier Signalisation du chantier Mise hors tension du réseau d'éclairage public Dépose luminaire existants avec sa crosse Câble éclairage public U 1000 RO2V - 3G16	Ft Ft U M	1,00 1,00 1,00 3,00 150,00	500,00 300,00 150,00	500,00 300,00 450,00
4,06	Fourniture et pose massif béton	U	4,00		
4,07	Fourniture et pose candélabre led, y compris raccordement	U	4,00	1 800,00	7 200,00
4,08	Fourniture et mise en place d'un boîtier classe 2 équipé d'un parafoudre dans chaque candélabre + raccordements	U	4,00	80,00	320,00
4,09	Raccordement sur câble existant (poteau béton)	U	1,00	250,00	250,00
4,10	Raccordement dans armoire éclairage	U	1,00	100,00	100,00
4,11	Foumiture et mise en place d'un parasurtenseur (Imax 40kA – In 20kA) dans le coffret d'éclairage existant	U	1,00	200,00	200,00
4,12	Fourniture et mise en place d'un disjoncteur différentiel 300mA dans le coffret d'éclairage existant	U	1,00	300,00	300,00
4,13	Certificat de conformité	U	1,00	600,00 Sous Total	

Total Travaux HT 388 660,00 TVA 20,0% 77 732,00 Total Travaux TTC 466 392,00

Récapitulatif

Travaux préparatoires	12 700,00
Voirie chemin du Piat	96 985,00
Eclairage public Piat	16 180,00
Aménagement placette carrefour	49 550,00
Mise en place des feux carrefour RD 1090 – RD 30 et chemin du Piat	153 200,00
Aménagement chemin du retour	46 695,00
Eclairage public Retour	13 350,00

TOTAL HT 388 660,00

TVA 20% 77 732,00

TOTALTTC 466 392,00

